

MINISTRE DE LA DEFENSE ET
DES ANCIENS COMBATTANTS

ETAT- MAJOR GENERAL DES ARMEES

DIRECTION DES ECOLES MILITAIRES

N° __341_/DEM/S-DEF/Div-Formation

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Bamako, le 06 mai 2022

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

Pour le concours d'entrée à l'Ecole des Sous-officiers (ESO) de
Banankoro session 2022.

(03 fois en français et 03 fois en bambara)

Le Directeur des Ecoles Militaires.

Il est ouvert aux jeunes gens des deux (02) sexes (célibataires sans enfant) âgés de dix-huit (18) ans au moins et vingt-quatre (24) ans au plus au 31 décembre 2022, un concours d'entrée à l'Ecole des Sous-officiers (ESO) de Banankoro.

Les séries et matières suivantes seront concernées

Série Lettres :

- Dissertation ;
- Culture générale ;

Série Sciences :

- Mathématiques ;
- Physique ou Chimie.

La date du concours fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée au Directeur des Ecoles Militaires (DEM) ;
- Une copie certifiée du Baccalauréat ou diplôme équivalent ;
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Une copie de la carte Nina ou fiche d'enrôlement ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat de nationalité malienne ;
- Deux (02) photos d'identité en couleur.

Les diplômes doivent être obtenus dans une école reconnue par le Ministère de l'Education Nationale.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction des Ecoles Militaires (DEM) sise à Djicoroni Para Ex-Service National des Jeunes (SNJ), tous les jours de 08h00 à 16h00.

Les dates de dépôt des dossiers sont fixées comme suit :

- Début du dépôt : le jeudi 12 mai 2022 ;
- Fin de dépôt : le jeudi 19 mai 2022.

CONDITIONS CONCOURS PROFESSIONNEL D'ENTREE A L'ESO

Etre âgé au plus de vingt-huit (28) ans au 31 décembre 2022 ;

Avoir au moins cinq (05) ans de service ;

Avoir une bonne manière habituelle de servir ;

Ne pas avoir été puni courant les trois (03) dernières années : 2020, 2021 et 2022.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

1. Une demande manuscrite adressée au Directeur des Ecoles Militaires (DEM) ;
2. Une copie certifiée du Baccalauréat ou diplôme équivalent ;
3. Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
4. Une copie de la carte NINA ou fiche d'enrôlement ;
5. Un certificat de présence au corps avec la date de recrutement.

N.B :

- *Pour les candidats professionnels détachés, les dossiers doivent être déposés au niveau de leurs corps d'origine ;*
- *l'accès à la salle du concours est strictement subordonné à la présentation soit de la carte d'identité, soit de la carte NINA ou d'une carte d'étudiant en cours de validité ;*
- *les téléphones portables sont interdits dans la salle;*
- *l'accès à la salle de concours est subordonné à la présentation de la carte professionnelle et le port de la tenue militaire est exigé pour les militaires.*

Le Directeur des Ecoles Militaires
Colonel Moussa Yoro KANTE

